



PÔLE EMPLOI FSU

Ile de France

www.snupeidf.free.fr



L'HEURE DE VERITE !

Qu'est-ce que la CNGASC ?

Une commission nationale mise en place par la direction et les organisations syndicales signataires de la CCN (CFDT, FO, CFTC, CGC).

Pourquoi une action juridique contre la CNGASC ?

Cette commission était **non représentative** : 1 siège par OS.

Les organisations syndicales reconnues non représentatives, comme l'UNSA (3% des votants aux dernières élections) avaient le même nombre de sièges que le SNU FSU, 1^{ère} OS avec 19% des voix.

Cette commission était **illégal** au regard du Code du travail.

Le pilotage exclusif de la direction : elle en avait la présidence et fixait le calendrier, elle gérant les comptes dans la plus totale opacité, sur une ligne comptable Pôle Emploi ; elle décidait, avec les organisations syndicales inféodées, de prestations qu'elle imposait ensuite aux CE régionaux.

Dépourvue de toute personnalité morale et juridique qui lui interdisait de récupérer les biens de l'ex-Adasa ou même de se constituer un patrimoine vacances digne de ce nom (quand même 50 000 salariés).

Les propositions de cette commission :

. Entre 310 et 360 € par enfant (dotation ...)

. 170 € par agent sous forme de chèques Cadhoc ou Vacances.

. Prêts et Aides & secours attribués à la tête du client.

Trouvez-vous normal qu'un agent avec un salaire de 1200 € par mois perçoive les mêmes prestations qu'un cadre dirigeant percevant 8 à 10 fois plus ?

CE QUE NOUS VOULONS :

- ✚ Un niveau national de gestion des œuvres sociales avec une dotation au moins égale à celle qui était versée jusqu'à présent.
- ✚ Une représentation conforme aux votes des agents où les CE régionaux auront leur mot à dire.
- ✚ Des prestations nationales qui répondraient aux valeurs de solidarité et d'équité entre tous.

2012 : Année de toutes les campagnes.

Restez sur vos gardes !

Ces questions nous concernent tous, n'hésitez pas à nous interpeller

SNU FSU Ile de France 4-14 rue Ferrus 75014 Paris - tél : 01.58.10.45.39/40/42 Fax : 01.58.1045.43
Mail : snu.idf@pole-emploi.fr